

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Les services à la personne vous tendent les mains

P 25/26



ENTREPRISE P 4 à 7 - PROJET P 8/9 - COMMERCE P 10/11 - ÉCONOMIE P 13
INTERNATIONAL P 14/15 & 17 - FORMATION P 19 - PARTENARIAT P 21
INFRASTRUCTURES P 21 - INTERNET P 23 - SERVICES P 24/25 - TOURISME P 26

Une dynamique partenariale



Géraud Spire,
président de la CCI des Ardennes

© : Bruno Gouhoury

Notre magazine Ardenne Economique, par ses dossiers, ses interviews, ses informations inédites est le reflet de l'économie réelle des Ardennes, dans sa stratégie, dans ses projets et dans ses réalisations.

Conscient des atouts dont nous disposons et de la qualité des acteurs économiques qui les valorisent, j'ai placé l'année 2007 pour notre département sous le signe de l'unité, du volontarisme et de la détermination.

La combinaison de ces trois éléments, qui constitue le véritable moteur de notre innovation, de notre développement et de notre croissance n'a pas tardé à produire ses effets et c'est avec plaisir que je vous invite à découvrir, dans ce deuxième numéro de l'année, les projets en cours de réalisation et réalisés dont nous sommes soit porteurs, soit partenaires.

La CCI des Ardennes est au cœur d'un réseau de confiance et de mutualisation, où la participation, même limitée, de chacun permet d'obtenir ce qu'aucun n'aurait pu individuellement acquérir, que ce soit dans les secteurs des services, du commerce, de l'industrie, de l'innovation ou de l'accès aux procédures d'aides publiques.

A l'écart des enjeux politiques, la CCI constitue un terrain fertile de coopération où toutes les forces concourantes ont toujours comme résultantes le progrès et le succès.

- Le projet de pôle de compétitivité « procédés de mise en œuvre des matériaux innovants » a révélé la capacité des entreprises et de leurs structures fédératives ou représentatives à se mobiliser et à travailler ensemble.
- Le contrat territorial et le contrat de développement économique des Ardennes ont souligné l'engagement de chaque partenaire dans un travail de conception et de réalisation d'actions d'intérêt économique et social.
- Le classement de la plus grande partie du territoire ardennais en bassin d'emploi à redynamiser offre aux Ardennes un outil qui permet d'impulser une dynamique gagnante nouvelle.

Cet ensemble de moyens mis en œuvre par la synergie de tous les partenaires et acteurs économiques garantit à notre département des résultats positifs rapides et montre que la page des actions individuelles est définitivement tournée.

Ujjef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes,
18 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières.
Tel : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS
Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tel : 03 26 04 04 07.

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Photographe : Bruno GOUHOURY.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tel : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC.

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : Mars 2007 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

GIVET

Le groupe Belgian Scrap Terminal BST s'installe à Givet

Le belge BST implante cette année dans le port de Givet une plateforme de collecte et de recyclage des métaux neufs et anciens. Un investissement de 3 à 5 M euros qui créera une quinzaine d'emplois.

Belgian Scrap Terminal (BST) recycle à grande échelle les métaux ferreux et non-ferreux. Implanté notamment dans le port d'Anvers, BST possède dans le Benelux de vastes plateformes qui collectent, trient, dépolluent et mettent aux normes industrielles des déchets métalliques avant d'approvisionner de sa production de recyclages les grandes industries sidérurgiques et les affineries de métaux non-ferreux (aluminium, cuivre, etc).

BST (80 salariés) traite chaque année un million de tonnes de métaux ferreux et non-ferreux et produit des « matières premières » dites « secondaires » très prisées par les industries (notamment de l'automobile) du fait du moindre coût en énergie de leur fusion par rapport à la fusion des minerais. Le groupe belge déchiquette des milliers d'épaves de voitures dont la plupart des

éléments sont soigneusement recyclés. Aujourd'hui, BST réussit à recycler 85% d'une épave automobile. Son ambition est de passer à 95% en 2015.

Bénéficiant de l'orientation multimodale des transports initiée par la CCI des Ardennes dans son projet de réaménagement du port, le groupe a signé en janvier 2006 avec la CCI, actuellement gestionnaire du port de Givet, une convention de mise à disposition de trois hectares de terrain. Cette implantation, qui ouvrira de nouveaux marchés de collecte sur le grand Nord-Est de la France, la Lorraine, l'Île de France, la Wallonie, le Luxembourg et l'Allemagne, permettra de privilégier aussi souvent que possible le transport fluvial qui, peu consommateur d'énergie, plus respectueux du cadre et de la qualité de vie que le transport routier, est un élément du développement durable. En bonne voie, le projet BST

FRANCE, qui est en fin d'enquête publique, devrait débiter avant la fin de l'année.

“Il s'agit de construire un terminal fluvial et une unité industrielle de production avec presses, cisailles, grues et infrastructures commerciales et administratives. La capacité de traitement de cette installation dépassera les 70 000 tonnes annuelles. Elle créera une quinzaine d'emplois sur trois ans”, explique Patrick Craenhals, administrateur délégué du groupe BST qui investit à Givet *“entre 3 et 5 M d'euros”*.

Le groupe belge y crée sa filiale BST FRANCE notamment pour bénéficier de la voie d'eau et apporter ainsi à moindre coût de la matière première toute recyclée aux industries sidérurgiques de la vallée de la Meuse ou pour la transporter jusqu'au port d'Anvers et l'embarquer sur des bateaux à destination, de l'Espagne, de la Turquie, etc...



De bonnes idées pour étoffer la sous-traitance ardennaise

La CCI a réalisé un état des lieux de la sous-traitance industrielle dans le cluster de la métallurgie. Les chefs d'entreprises vont parfois chercher très loin des compétences qu'ils pourraient mettre en œuvre dans le département.

Le cluster est une concentration géographique d'entreprises d'un même secteur d'activités et qui expriment communément des besoins de compétences, de technologies et d'infrastructures. Le cluster de la métallurgie ardennaise recense 500 entreprises qui emploient 10 000 personnes (50% des effectifs de l'industrie dans les Ardennes).

L'étude de l'état de la sous-traitance dans ce cluster qui a été réalisée par la CCI et le cabinet LMA Conseil *"montre que la métallurgie ardennaise constitue un cluster remarquablement bien organisé dans lequel la valeur des transactions internes est très importante en comparaison de celle des transactions externes des entreprises du cluster"*.

Satisfecit aux sous-traitants ardennais

Les enquêteurs ont identifié des carences de l'offre locale et décelé, en regard, des « opportunités de création d'activités » après des études de marché et l'élaboration de business plans. À travers cette analyse de la sous-traitance de la métallurgie ardennaise, la CCI veut susciter la création d'une ou plusieurs structures et renforcer le cluster en améliorant la compétitivité de ses entreprises grâce *"à une offre locale nouvelle se substituant potentiellement à des fournisseurs plus lointains"*.

L'étude montre que 77% des entreprises ayant répondu à l'enquête de la CCI travaillent pour un donneur d'ordres ardennais et que 68% des répondants sont des fournisseurs d'entreprises de premier rang. De surcroît, c'est dans la Marne et en Belgique que sont situés nombre de fournisseurs de la métallurgie ardennaise. Mais la plupart des entreprises interrogées font travailler des sous-traitants ardennais et en sont satisfaites.

"Cependant, indiquent les enquêteurs, une analyse plus fine montre qu'il reste des domaines où l'offre de sous-traitance locale n'est pas suffisante". Et la carence ressentie par les industriels comme une gêne importante est celle du traitement de surfaces. Or, 67% des

entreprises ayant répondu à l'étude ont recours à des traitements de surfaces. Il n'existe pas d'offre dans les Ardennes de traitement de surfaces de grandes séries à destination de l'industrie automobile par exemple, avec les procédés de dépôts métalliques par l'électrochimie ou la cataphorèse.

Le paradoxe de l'existence du CRITT-MDTS

De fait, les pièces de grandes séries fabriquées dans les Ardennes parcourent des centaines de kilomètres avant d'être traitées, puis reviennent dans les Ardennes pour être expédiées au client final. Et paradoxalement, le département des Ardennes dispose, en matière de traitements de surfaces notamment d'une expertise unique en France avec le Centre Régional d'Innovation et de Transferts de Technologies - Matériaux, Dépôts et Traitements de Surfaces (CRITT-MDTS). D'ailleurs l'étude entreprise par la CCI suggère *"de s'appuyer le plus possible sur l'expertise du CRITT-MDTS"* et d'analyser plus finement les besoins des entreprises du cluster de la métallurgie ardennaise et le fonctionnement de leurs réseaux de sous-traitance afin de dresser plusieurs scénarii d'investissements dans la création d'une usine ad hoc

Le point de vue de Henry Hubert

Fondateur et ancien dirigeant de Plafométal à Monthermé (ossatures de bâtiments et plafonds métalliques) et du groupe ARIES.

"J'ai une grande expérience de la métallurgie dans les Ardennes. Il faut définir précisément quels types de traitements de surfaces les Ardennais ont besoin et qui sont les principaux donneurs d'ordres. Je pense qu'il y a de la place et un marché pour une entreprise de traitements métalliques électrolytiques. Mais il faut réaliser une analyse très fine du problème avant de concevoir un investissement."

Quel sera le volume que les chefs d'entreprises ardennais pourraient confier à une nouvelle unité de traitements de surfaces ? Certes, cela peut faire baisser les coûts de transport. Mais est-ce un argument suffisant ? Les chefs d'entreprise qui font sous-traiter le traitement de surfaces veulent de la productivité. Car la création d'une usine coûtera très cher. Je me souviens avoir intégré à Monthermé une unité de peinture des pièces que nous fabriquions qui a coûté plus de 10 M euros, sans le prix du bâtiment".

Ascott's : une démarche innovante, une organisation territoriale inédite, une

De l'impérative nécessité de s'organiser au niveau territorial pour gagner de nouveaux marchés.

Pour s'adapter à l'évolution des marchés, les entreprises ardennaises ont lancé à travers l'Ascott's un modèle de coopération assez inédit. Elles apprennent désormais à travailler ensemble et à « chasser en meute »

pour être réactifs, compétitifs et attirer de nouveaux marchés. L'objectif : que toute consultation fasse l'objet d'une cotation, mieux, se transforme en commande pour un des actionnaires d'Ascott's.

1. Une organisation territoriale pertinente

Ascott's apporte une valeur ajoutée aux clients comme aux associés.

Rappels :

un SPT (Système Productif Territorial) est une structure qui travaille dans l'intérêt de ses membres. Dans ce cas précis, il faut souscrire en numéraire à au moins une action d'une SAS ad-hoc, baptisée ASCOTT'S et présidée par Jean-Marie Lambert. 34 entreprises ardennaises y ont déjà adhéré (1 000 euros par action et pas plus de cinq par actionnaire)

Ascott's (abrégié d'Ardenne'S COmpétences TerriTorialeS) a été créée le 24 septembre 2006 à la CCI des Ardennes et bénéficie du soutien de l'Etat grâce à la DRIRE. Après une année de fonctionnement, il se désengagera du soutien d'ASCOTT'S (l'Etat prend en charge 80% du budget annuel de 270 000 euros). Les fonds propres de la SAS assureront progressivement son autofinancement.

Pour les clients : Relations

- un interlocuteur unique,
- une proximité des co-traitants,
- des procédures de contrôles simplifiées

Services

- rôle d'intégrateur : Ascott's conduit à la fabrication d'ensembles ou de sous-ensembles finis, favorisant une ingénierie collaborative.
- traçabilité des produits.

Pour les associés : Mutualisation

- achats,
- opérations commerciales,
- compétences,
- salons, forums,
- investissements,
- démarches qualité,
- emplois partagés.

Optimisation client

- circularisation des appels d'offres,
- relationnel clients élargi,
- compétitivité et émulation entre associés,
- mise aux normes qualitatives et environnementales encouragées et facilitées.

Les entreprises locales peuvent dès lors décrocher des marchés jusqu'alors inatteignables, attirer de nouveaux clients, diversifier leurs compétences et augmenter leurs capacités. Les façons de travailler ardennaises se trouvent bouleversées par ces nouvelles actions collectives, faisant évoluer des habitudes industrielles trop individualistes.

2. Ascott's : la structure porteuse permettant le rapprochement des entreprises

Ascott's, c'est :

- un groupement multisectoriel d'entreprises créé pour développer, amplifier et restaurer la compétitivité du tissu industriel ardennais,
- une structure commerciale référente, vitrine du savoir-faire collectif ardennais.

Objets d'Ascott's :

- Recherche de marchés dans tous les secteurs d'activité, permettant le développement économique du territoire des Ardennes et l'étude et la conclusion de marchés réalisés en direct ou en sous-traitance.

AVRIL MAI JUIN 2007

Petits-déjeuners cantonaux : premier rendez-vous à Vouziers
Le 21 mai, café et croissants seront servis aux ressortissants et élus de l'arrondissement de Vouziers*.
A travers ce rendez-vous matinal, Géraud Spire souhaite rencontrer les acteurs économiques locaux en dehors des hôtels consulaires et débattre ensemble des sujets d'intérêt général.
L'objectif est bel et bien d'être à l'écoute de leur besoin pour optimiser les services rendus par la CCI des Ardennes à ses ressortissants.

* cantons de Buzancy, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Vouziers.

Lundi 21 mai, de 8h30 à 10h,

Argonne Hôtel à Vouziers

Contact : Emmanuelle Lesire

elesire@ardennes.cci.fr

Réunions d'information collective pour la création ou la reprise d'entreprise :

Réunion le Jeudi de 9h à 12h

Charleville	Sedan
5 avril	12 avril
19 avril	26 avril
3 mai	10 mai
24 mai	31 mai
7 juin	14 juin
21 juin	28 juin

Inscriptions : 03 24 27 87 60

Stages "5 jours pour Entreprendre"

Du 21 au 25 mai 2007

Inscriptions : au 03 24 27 87 60

SALONS

Du 28 avril au 1^{er} mai 2007

Abbaye de Floreffe (province de Namur) présence du Clic (Comité de Liaison Interconsulaire) au salon Artisan'art pour faire la promotion des savoir-faire et de la saison touristique du département des Ardennes.

révolution culturelle

- Ascott's en assurera le suivi, la coordination, le contrôle, en France comme à l'étranger.

- Ascott's œuvre au profit de toute action de représentation et de prestation commerciale dans tous les secteurs d'activité de ses associés :

INGÉNIERIE • DÉCOUPE LASER • MÉCANO-SOUDURE • DÉCOUPE JET D'EAU • EMBOUTISSAGE
TÔLERIE INDUSTRIELLE • FIXATIONS, OUVRAGES D'ART • FONDERIE • FORGE • USINAGE
TÔLERIE FINE INDUSTRIELLE • FRAPPE À FROID • BOULONNERIE • GALVANISATION • GRENAILLAGE
PEINTURE • THERMOPLASTIQUE CAOUTCHOUC • NÉGOCE LOGISTIQUE SERVICES

3. Mise en œuvre : un binôme complémentaire

OLIVIER JACQUOT :

responsable-manager d'Ascott's chargé de mission pour la recherche.

Diplômé de l'École Supérieure Internationale de Commerce (ESIDEC) de Metz, spécialiste du marketing de biens industriels, 39 ans.

Missions : prospection internationale clients, conquête et captation des marchés, relations extérieures, analyse des cahiers des charges, devis.

ANNIE-CLAUDE LEFEBVRE :

chef de projet. Ingénieure généraliste en mécanique (Université de Québec) et titulaire d'un Master en plasturgie (IFTS Charleville-Mézières), 26 ans.

Missions : animation de la structure entre les différents co-traitants, analyse des cahiers des charges et réponse aux appels d'offres, coordination et suivi des projets sur le plan technique.



Annie-Claude Lefebvre, Olivier Jacquot et Jean-Michel Lesire.

Réaction : J-M. LESIRE actionnaire d'Ascott's et Dir. général des Ateliers des Janves :

"Afin d'attirer de nouveaux clients, il faut davantage s'associer que de se redouter.

Ascott's déjà favorise les échanges entre entreprises, qui doivent encore s'accroître".

Ascott's a ouvert la voie du rassemblement. Compte tenu de ce succès, la CCI des Ardennes veut désormais inciter nombre d'entreprises ardennaises dans d'autres secteurs que celui de la métallurgie, d'élaborer à leur tour des SPT notamment dans le commerce et les services.

Recherche, innovation, les Ardennais redynamisent



© : Google

Avec le soutien public du Ministre de l'aménagement du territoire, les acteurs économiques des Ardennes ont constitué un projet de pôle de compétitivité intitulé "procédés de mise en œuvre des matériaux innovants" (P2MI). C'est un pôle à vocation mondiale dont le premier intérêt est de rassembler toutes les entreprises de la filière dans un grand effort d'innovation et de modernisation.

Le 18 décembre 2006, à l'occasion de sa visite dans les Ardennes, Nicolas Sarkozy, Ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire invitait les Ardennais à "constituer un pôle de compétitivité sur la métallurgie", un pôle à l'échelle départementale qui puisse se rapprocher de ceux du même acabit existant à proximité, tel le pôle lorrain des « matériaux innovants et des produits intelligents » (MIPI) de Metz.

L'industrie représente 26% de l'emploi dans les Ardennes. Plus de 1 500 entreprises y travaillent dans douze secteurs industriels : travail des métaux, plasturgie, filière bois, etc. Mais la forge et la fonderie ardennaises représentent un tiers de la production française de la métallurgie. "Le tissu économique des Ardennes présente une concentration d'entreprises de la

métallurgie dans laquelle les synergies potentielles sont très nombreuses", souligne Géraud Spire, le président de la CCI des Ardennes.

Des projets de R&D subventionnés

La proposition du Ministre a fait l'effet d'un coup d'accélérateur. Depuis, tous les acteurs de la filière métallurgique ardennaise et ses représentations professionnelles (CCI, UIMM, etc) ont eu à cœur de se rassembler pour constituer rapidement un projet de pôle de compétitivité « procédés de mise en œuvre des matériaux innovants ». Le concept de pôle de compétitivité a été promulgué par l'Etat en 2004. Un pôle réunit dans une ou plusieurs régions, des entreprises, des unités de recherches privées et publi-

La métallurgie ardennaise labellisée SPL

Elle détient la moitié de la production métallurgique de la région Champagne-Ardenne, un quart de la fonderie française et un tiers de la forge française.

La métallurgie ardennaise qui emploie plus de 10 000 salariés rassemble sur un même territoire géographique des entreprises aux productions complémentaires.

Ce sont des PME-PMI exportatrices dans le monde et approvisionnant des marchés nationaux de sous-traitance. Elles partagent les mêmes besoins d'infrastructures autoroutières ou ferroviaires et de centres d'innovations technologiques. C'est précisément la définition du Système Productif Local (SPL) promu par la DATAR (aujourd'hui la DIACT) à partir de 1997.

Un SPL se concrétise en général dans une association d'animation au service des entreprises qui le composent. Elle favorise la cohésion et les échanges des entreprises du SPL et les assiste dans leur recherche de productivité et de marchés à l'exportation.

La Datar a donc labellisé du titre de SPL « le cluster » de la métallurgie des Ardennes dont l'animation est en grande partie l'œuvre de la CCI des Ardennes.

développement : leur métallurgie

ques et des centres de formation d'un même secteur d'excellence afin de dynamiser à l'échelle nationale, européenne ou mondiale l'innovation et la production (donc la création d'emplois). Les partenaires d'un pôle de compétitivité réalisent en commun des projets de recherche & développement. L'Etat, par le biais notamment de l'Agence nationale de la recherche (ANR), labellise leurs projets et accorde aux entreprises et aux laboratoires engagés dans le pôle, un régime attractif de subventions réparties sur trois ans.

“Les entreprises ardennaises qui veulent innover et dont les projets seront recevables par l'Etat pourront recevoir en subvention 30% de leurs dépenses” note la CCI des Ardennes qui précise que *“les collectivités locales pourront utiliser ce levier pour soutenir les entreprises et les établissements de recherche ardennais”*.

Une association de gouvernance

Les décideurs ardennais, avec l'aide de la Préfète des Ardennes, ont d'abord adressé une déclaration d'intention de constitution d'un pôle départemental de compétitivité à la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT). Et l'intention a été favorablement accueillie à Paris.

La DIACT est chargée d'instruire les projets de pôles de compétitivité. L'Etat devrait lancer début avril 2007 un nouvel appel à projets de pôles de compétitivité, le premier appel en 2005 ayant, sur 105 projets instruits par la DIACT (laquelle décourage très vite « les projets mal ficelés »), retenu 66 projets viables dont le pôle Industries et Agro-Ressources (IAR) que se partagent la Champagne-Ardenne et la Picardie.

Afin de préparer solidement la constitution d'un pôle de compétitivité

incubateur de projets d'innovation industrielle dans la métallurgie des Ardennes, les décideurs économiques du département ont constitué le 23 février 2007 à Charleville-Mézières l'association de gouvernance de ce projet (*voir encadré ci-dessous*). Présidée par Jacques de Saint-Gilles, cette association doit maintenant bâtir le dossier complexe de projets de R&D à présenter à la DIACT.



Création d'un pôle de compétitivité ardennais

P2MI

« Procédés de mise en œuvre des matériaux innovants »
Constitution du bureau, élu par le conseil d'administration :

Président :	Jacques de Saint Gilles
1 ^{er} vice-président :	Georges le Magnan
2 ^{ème} vice-président :	Jean Martin
3 ^{ème} vice-président :	Jean-Marie Lambert
Trésorier :	Nicolas Grosdidier
Secrétaire :	Hervé Bonnefoy
Membre :	Jacky Stévenin
Membre :	Olivier Roffidal
Membre :	Daniel Parizel

Le secrétariat du pôle de compétitivité sera assuré par Lionel Vuibert, secrétaire général de l'UIMM Ardennes jusqu'à l'aboutissement du projet.

8 ou 10 dimanches ouverts dans l'année

Telle est la position que la CCI des Ardennes a adoptée après une concertation avec les unions commerciales ardennaises, les associations de consommateurs et les représentants de la grande distribution et des grandes surfaces spécialisées.

Ouverture des commerces le dimanche ! Les polémiques ont été vives l'an passé sur ce sujet qui passionne les Français. Plutôt que d'œuvrer à la cacophonie, la CCI des Ardennes - en l'occurrence sa commission commerce et urbanisme commercial, a préféré consulter ses principaux partenaires.

En novembre et décembre 2006, elle a organisé cinq réunions avec les entreprises commerciales des secteurs alimentaires, des équipements de la personne et de la maison, auto, moto, loisirs, avec les unions commerciales locales et les unions de consommateurs ardennais.

- Le groupe Alimentaire (notamment la grande distribution) a souhaité une augmentation à huit dimanches ouverts par an et un assouplissement d'une réglementation applicable à tous les types de commerces.
- Le groupe Equipement de la personne a souhaité laisser en état le nombre de dimanches ouverts et assouplir la réglementation des paiements des jours exceptionnels.
- Au sein du groupe Equipement de la Maison auto, moto, loisirs, deux points de vue se sont exprimés : la libéralisation totale des dimanches ouverts dans le secteur des ventes automobiles et l'augmentation du nombre de dimanches ouverts dans l'année avec un encadrement législatif applicable aux Loisirs et à l'Equipement de la maison.
- Les Unions commerciales locales se sont prononcées pour un passage à huit dimanches ouverts par an et pour un assouplissement de leurs conditions de rémunération.

- Quant aux unions de consommateurs ardennais, elles ne veulent pas que l'actuel régime des dimanches ouverts soit remis en cause.

Favorables à un assouplissement

Après avoir synthétisé ces avis, la CCI des Ardennes a constaté qu'il est nécessaire de maintenir les équilibres entre commerce urbain et rural et commerce de centre-ville et de périphérie. *"L'approbation récente de notre Schéma départemental d'équipement commercial le démontre"*, explique Géraud Spire, président de la CCI. *"Nous serions favorables à une augmentation à huit ou dix dimanches ouverts par an pour répondre aux besoins locaux d'animation des entreprises ou des villes. Nous serions de plus favorables à un assouplissement des règles de rémunération et de compensation pour les personnels travaillant ces jour-là"*.

Et Géraud Spire de poursuivre : *"Une libéralisation totale risquerait d'entraîner un dysfonctionnement entre grandes structures et commerce traditionnel, annulant l'effort que nous déployons pour revaloriser et redynamiser les centres-villes"*. Il conclut ainsi la lettre qu'il a notamment adressée le 19 janvier 2007 au préfet, aux parlementaires ardennais, aux maires concernés, au conseil régional et au conseil général : *"Les ouvertures dominicales ne doivent pas poser un problème de société et une destruction de la famille compte tenu de l'importance de l'emploi féminin dans le commerce en général"*.

La CDEC s'est rangée aux avis de la CCI

En 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC), dans laquelle siège la CCI des Ardennes a instruit seize dossiers qui ont représenté 18 870.80 m² de surface de vente.

Deux dossiers représentant 6 205,50 m² ont été repoussés par les membres de la CDEC.

Cependant, la commission a donné un avis favorable à 67% des surfaces demandées qui se situent à 53,20% sur la commune de Charleville-Mézières à 22,60% sur les communes de Sedan et Bazeilles à 24,2% dans le reste du département des Ardennes.

La CCI des Ardennes constate qu'au sein de la CDEC, ses positions et avis

circonscrits ont été adoptés à 93,75% par les membres de la commission ad hoc, tel qu'en témoignage le long tableau ci-après. Or, la CCI des Ardennes s'est strictement conformée aux directives des schémas d'équipement commercial qui ont été élaborés avec les collectivités locales concernées et dont les préconisations ont été entérinées à l'unanimité en septembre 2006 par l'ODEC (Observatoire Départemental d'Équipement Commercial).

Ces schémas officiels mettent en évidence le nécessaire renforcement des activités commerciales « équipement de la maison » (63% des surfaces) et « équipement de la personne » (15,40% des surfaces), deux secteurs de ventes spécialisés.

Les enquêtes préalables aux schémas d'équipement commercial ont souligné leur forte évasion vers l'extérieur du département, (Reims) ou vers les pôles commerciaux ardennais (Charleville-Mézières et Sedan).

Lieux	Objet	Date	M ²	Avis de la CCI des Ardennes	Décision de la C.D.E.C.	Recours en C.N.E.C.
Sedan	MAGA MEUBLES Création d'un magasin d'ameublement	Janvier	1 485,00	OUI	OUI	-
Charleville Mézières	CUISINES SCHMIDT Création d'un magasin de cuisines	Mars	620,00	OUI	OUI	-
Charleville Mézières	INFORMATIQ'DISCOUNT Demande d'autorisation d'extension	Mars	216,20	OUI	OUI	-
Charleville La Francheville	ENSEMBLE COMMERCIAL Création de 8 magasins	Avril	5 950,00	NON	NON	-
Charleville Mézières	LAPEYRE Extension de la surface de vente	Avril	612,00	OUI	OUI	-
Rethel	DEFI MODE Création d'un magasin de prêt-à-porter	Mai	870,00	OUI	OUI	-
Givet	ALDI Demande d'autorisation d'extension	Juin	255,50	NON	NON	-
Bazeilles	INTERMARCHE Demande d'autorisation d'extension	Juin	728,00	OUI	OUI	-
Sedan	NETTO Création d'un supermarché hard-discount	Juillet	648,00	OUI	OUI	-
Charleville Mézières	BRICOMARCHE – JARDIMARCHE Régularisation d'une extension par regroupement de surfaces de vente	Juillet	3966,00	OUI	OUI	-
Charleville Mézières	BELLEVUE CARRELAGES Demande d'autorisation d'extension	Juillet	311,00	OUI	OUI	-
Vouziers	PRO&CIE – LOGIAL (meubles ZAIA) Création par transfert extension	Septembre	983,10	OUI	OUI	-
Rocroi	ALDI Création d'un supermarché Aldi Marché	Septembre	762,00	NON	OUI	-
Bogny/Meuse	ALDI Extension d'un supermarché Aldi Marché	Novembre	451,00	OUI	OUI	-
Charleville Mézières	NETTO Création d'un supermarché hard-discount	Décembre	661,00	OUI	OUI	OUI
Charleville Mézières	JEANTEUR Demande d'autorisation d'extension	Décembre	324,00 28,00	OUI	OUI	-
TOTAL	16 dossiers	-	18870.8	-	12665.3	-

Coup de projecteur sur le bassin carolo-macérien

Avec la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes, Cœur d'Ardenne, la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières, réalise une étude sur le tissu économique de son territoire afin d'en cerner les besoins en foncier et immobilier d'entreprise.

Cœur d'Ardenne s'étend sur le territoire de huit communes : Aiglemont, Charleville-Mézières, La Francheville, Moncy-Notre-Dame, Nouzonville, Prix-les-Mézières, Villers-Semeuse et Warcq. La communauté d'agglomération jouit depuis sa création de la compétence économique sur son espace intercommunal.

"Elle a mission d'accompagner les PME-PMI dans leur développement et notamment d'aider à l'implantation d'entreprises sur son territoire", explique Alain Rouchette, directeur des services de Cœur d'Ardenne à Charleville-Mézières. *"Pour remplir au mieux cette mission, il nous est apparu nécessaire de bien connaître le tissu économique du territoire intercommunal".*

Cœur d'Ardenne s'est rapprochée de la CCI et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes afin de réaliser dès le mois de mars et jusqu'en juin une enquête auprès des entreprises de son agglomération, une enquête

qui intéresse aussi les deux structures consulaires. Le questionnaire de quatre pages qui a été adressé à chacune des 2 200 entreprises concernées a été rédigé communément.

La CCI des Ardennes pilote l'opération. Les étudiants de son école de gestion et de commerce (EGC) avec ceux de l'IUT GACO de Charleville-Mézières sont chargés d'enquêter. Ils prendront contact avec chaque entreprise artisanale, commerciale (de plus de 300 m²), industrielle ou de service. Les questionnaires seront dépouillés et les conclusions de l'enquête publiées à la fin du printemps.

A la recherche de zones à viabiliser

"Cœur d'Ardenne fait une très large part au développement économique. C'est une priorité de son assemblée intercommunale", souligne Alain Rouchette. *"Il était naturel qu'elle se rapproche des entreprises afin de connaître leurs besoins de*

foncier et d'immobilier et leurs relations de sous-traitance en particulier. Notre objectif, c'est d'appréhender très précisément et de façon cohérente toutes les actions que l'agglomération doit conduire pour son développement économique".

Pour l'heure, Cœur d'Ardenne dispose de la zone d'activités du Val de Vence au sud de Charleville-Mézières, zone de 20 hectares en grande partie occupée par des entreprises. *"Nous projetons de réaménager à Charleville-Mézières la friche industrielle La Macérienne qui couvrira 5 000 m²",* note le directeur des services de Cœur d'Ardenne. *"Mais pour compléter notre offre, nous recherchons activement d'autres friches à réaménager ou d'autres zones à viabiliser sur le territoire des huit communes de la communauté d'agglomération".*

Contact : Hubert Rosoy
hrosoy@ardennes.cci.fr - 03 24 56 62 68



2007, les Ardennes dans le concert des nations

En matière de soutien des entreprises à l'exportation, chacune des cinq chambres de commerce et d'industrie de la région Champagne-Ardenne s'est spécialisée géographiquement. La CCI des Ardennes s'occupe de l'Allemagne, de l'Afrique du Sud, de l'Australie et du Canada.

Les exportations de Champagne-Ardenne en hausse de 10%

Les exportations de Champagne-Ardenne ont porté sur 7,72 M d'euros en 2006, soit une progression de 10% par rapport à 2005.

Si les quatre départements de la région ont enregistré une hausse de leurs expéditions à l'étranger, la palme revient aux Ardennes, qui progressent de 42,5% avec 1,85 M d'euros de marchandises et un solde positif de 614 M d'euros.

Source : "Les Echos" du 27 février 2007.

Pour plus d'efficacité, lorsqu'il faut accompagner les entreprises de la région au contact des marchés des pays étrangers, le réseau Champagne-Ardenne International (CAI) a dévolu à chacune des cinq CCI de la région une partie du monde et, parfois, une spécialisation :

- L'Inde et le machinisme agricole à la CCI de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François et Sainte-Ménéhould
 - La Chine, la Russie, les pays de l'Europe centrale et orientale (Peco), l'Espagne, le Portugal et le volontariat international des entreprises (VIE) à la CCI de Troyes et de l'Aube.
 - Le Maghreb et le secteur des instruments chirurgicaux à la CCI de la Haute-Marne
 - Le Japon, les USA, la production de Champagne et ses industries connexes à la CCI de Reims et d'Epernay
- Dans ce partage du monde, il revient au service du commerce international de la CCI des Ardennes de s'occuper de l'organisation de contacts prospectifs en Allemagne, en Afrique du Sud, en Australie et au Canada.

Des séminaires d'information économique

Chaque CCI du réseau CAI prépare la présence des entreprises régionales dans des salons professionnels internationaux et des missions de prospection dans les pays qui lui ont été réservés. Il s'agit d'organiser sur place des rendez-vous avec des clients potentiels, d'assister d'un point de vue logistique chaque mission commerciale, d'organiser parfois un stand d'accueil commun dans les salons internationaux, d'être présents auprès des chefs d'entreprises de la région lorsqu'ils rencontrent leurs interlocuteurs étrangers. De plus, le réseau CAI organise avec les cinq CCI champardennaises des journées de découvertes de l'économie et des marchés de certains pays étrangers (pratiques et opportunités d'affaires). En 2007, la CCI des Ardennes accueille trois de ces séminaires d'information économique dont les après-midi sont réservés à la prise de rendez-vous individuels :

- Le 29 mars, rendez-vous avec la Suède et la Mission économique française de Stockholm,
- Le 4 avril, rendez-vous avec le Canada et la CCI française à Montréal,
- Le 16 avril, rendez-vous avec l'Algérie et la CCI française d'Alger.

Contact : Anne Bibot
Tél : 03 24 27 87 58 - abibot@ardennes.cci.fr



Barcelone



Alger



Budapest



Montréal



Shangai

Le programme 2007 des actions internationales du réseau CAI

• 4 avril - CANADA - Journée-Pays

Objectif : Informations sur les pratiques d'affaires au Canada et sur les opportunités d'affaires.

Organisation : Séminaire d'information économique et rendez-vous individuels.

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française à Montréal.

Lieu : CCI des Ardennes, à Charleville-Mézières.

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• 16 avril - ALGÉRIE - Journée-Pays

Objectif : Information sur les opportunités d'affaires algériennes.

Organisation : Rendez-vous individuels.

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française d'Alger.

Lieu : CCI des Ardennes, à Charleville-Mézières.

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• DU 14 - 19 MAI - ESPAGNE

Salon CONSTRUMAT Barcelone Bâtiment et construction

Objectif : Présenter sur un stand collectif le savoir-faire ardennais dans le domaine du bâtiment et de la construction sur le principal salon de ce secteur en Espagne et l'un des trois plus importants d'Europe. 4 500 exposants et 245 000 visiteurs.

Organisation : Stand collectif "clef en main".

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone.

Lieu : Fira Barcelona Montjuïc.

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• le 22 mai

FORMATION AUX PRATIQUES DE L'INTERNATIONAL :

"Gérer les différences culturelles pour négocier à l'international"

Lieu : CCI des Ardennes, à Charleville-Mézières.

Contact : Albane Mercier - 03 24 27 87 55

amercier@ardennes.cci.fr

• du 2 au 7 juin - ALGERIE

Foire internationale d'Alger - Multisectoriel

Objectif : Présenter sur un stand collectif le savoir-faire ardennais. Plus de 1 000 exposants étrangers.

Organisation : Stand collectif régional "clef en main".

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française d'Alger.

Lieu : Palais des Expositions d'Alger.

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• du 6 au 8 juin - FUTURALLIA

Forum multisectoriel de partenariat

Objectif : convention d'affaires multisectorielle dont l'objectif est de favoriser la négociation de partenariats industriels et commerciaux entre entreprises de plus de 40 pays. Ce forum offre aux industriels, sur 2 journées, un planning de 12 rendez-vous d'affaires personnalisés choisis sur la base du catalogue des activités et des souhaits émis au préalable par les participants.

Lieu : Poitiers

Contact : Albane Mercier - 03 24 27 87 55

amercier@ardennes.cci.fr

• le 21 juin

Formation aux pratiques de l'international :

"Le prix à l'export : analyse et méthode de construction"

Lieu : Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, à Charleville-Mézières

Contact : Albane Mercier - 03 24 27 87 55

amercier@ardennes.cci.fr

• du 14 au 17 juillet - HONGRIE

Manifestation sur les produits agro-alimentaires, les produits du terroir, les biens de consommation (arts de la table, artisanat, produits de décoration...)

Objectif : promouvoir les produits ardennais et rencontrer des agents importateurs, des distributeurs hongrois et GMS (Cora, Match, Auchan) sous forme de rendez-vous individuels.

Lieu : Budapest

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• du 9 au 14 septembre

CANADA - Mission de prospection régionale

Objectif : Développer les marchés à l'export, soutenir le réseau existant, conforter les relations d'affaires.

Organisation : Mission "clef en main" : programme de rendez-vous personnalisés, réservation des transferts aériens et des hôtels. En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Montréal.

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• le 20 septembre - EMO - Salon Mondial de la

machine-outil et de l'usinage des métaux

Objectif : proposer aux entreprises concernées une visite d'une journée sur le salon au départ de l'aéroport des Ardennes, leur permettant de s'informer sur les dernières nouveautés et innovations du secteur.

Lieu : Hanovre (Allemagne).

Contact : Albane Mercier - 03 24 27 87 55

amercier@ardennes.cci.fr

• du 14 au 21 octobre - CHINE

Mission de prospection régionale

Objectif : Développer les marchés à l'export, soutenir le réseau existant, conforter les relations d'affaires. Visite de la Foire de Canton.

Organisation : Mission « clef en main » : programme de rendez-vous personnalisés, réservation des transferts aériens et des hôtels. En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Shanghai.

Contact : Anne Bibot - 03 24 27 87 58

abibot@ardennes.cci.fr

• le 23 octobre - Formation aux pratiques de l'international :

Sécuriser ses opérations de logistique internationale : maîtriser les risques, optimiser les coûts et gérer les litiges.

Lieu : CCI des Ardennes, à Charleville-Mézières.

Contact : Albane Mercier - 03 24 27 87 55

amercier@ardennes.cci.fr

• du 6 au 9 novembre - SUEDE - Salon ELMIA SUB-CONTRACTOR Jönköping

Sous-traitance industrielle

Objectif : Présenter sur un stand collectif le savoir-faire ardennais sur le plus important salon de Scandinavie spécialisé dans la sous-traitance industrielle. 1 200 exposants et 16 000 visiteurs.

Organisation : Stand collectif « clef en main ».

En collaboration avec Ubifrance.

Lieu : Elmia Exhibition Halls Jönköping.

Contact : Dominique Plauch - 03 24 27 87 56

dplauch@ardennes.cci.fr

• du 13 au 16 novembre - MIDEST

Salon International de la Sous-Traitance

Objectif : permettre aux entreprises ardennaises des secteurs de la sous-traitance d'être présentes sur un stand collectif en vue de présenter à de nouveaux prospects leurs technologies et savoir-faire particuliers.

Lieu : Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte.

Contact : Jean-Luc Clément - 03 24 27 87 57

jlclément@ardennes.cci.fr

• le 29 novembre

Formation aux pratiques de l'international :

La fiscalité des échanges intra-communautaires :

maîtrise des procédures TVA-DEB.

Lieu : CCI des Ardennes, à Charleville-Mézières.

Contact : Albane Mercier - 03 24 27 87 55

amercier@ardennes.cci.fr



Les Ardennes partenaires d'UBIFRANCE

La CCI des Ardennes est l'un des correspondants actifs de l'Agence française pour le développement international des entreprises. Elle bénéficie donc du dynamisme du réseau international UBIFRANCE et de ses informations économiques.

En février 2004, le centre français du commerce extérieur et l'association UbiFrance fusionnaient pour créer la nouvelle agence nationale UBIFRANCE, spécialiste des accès aux marchés étrangers et des informations relatives à ces marchés. UBIFRANCE rassemble aussi les offres de services aux entreprises des Missions économiques, lesquelles constituent à travers le monde le réseau international du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Minefi). Ce réseau est piloté conjointement par la Direction des relations économiques extérieures et de la Direction du trésor du Minefi. L'agence UBIFRANCE a été placée sous l'autorité du ministre délégué au commerce extérieur et de la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE) du Minefi. UBIFRANCE propose à ces correspondants l'ensemble des produits et des services de son dispositif public d'appui au développement international des entreprises françaises : informations sur les marchés, conseils à l'exportation, actions commerciales ciblées, volontariat international en entreprises (VIE), etc.

Un privilège qui crédibilise

Pour relayer dans les régions ses services et ses produits, UBIFRANCE a fait appel aux directions régionales du commerce extérieur et aux instances consulaires. L'agence nationale a récemment

signé une charte de partenariat avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) de Champagne-Ardenne. De fait la CCI des Ardennes, par le biais de son service commerce international, est-elle à présent l'un des partenaires officiels d'UBIFRANCE. La CCI est donc entrée dans le réseau des Missions économiques de l'Etat à l'étranger. C'est un privilège qui crédibilise - si tant est qu'il fallait le faire - les actions de son service commerce international. Il dispose à présent de la primeur des informations économiques du réseau UBIFRANCE (flashes, site Internet, plaquettes, etc), de la mise en œuvre à l'échelle ardennaise des produits et services d'UBIFRANCE et d'un soutien à l'élaboration de formations aux marchés internationaux. Rappelons au passage que pour leurs explorations de marchés à l'export, les entreprises ardennaises bénéficient de surcroît d'aides financières du conseil régional des Champagne-Ardenne et du conseil général des Ardennes.

Contact : Anne Bibot
Tél : 03 24 27 87 58
abibot@ardennes.cci.fr

La CCI et l'IUT partenaires du salon IDEX

Les 21 et 22 février 2007, les étudiants en licence professionnelle « achat et commercialisation de produits industriels à l'international » (ACP2I) de l'IUT de Charleville-Mézières ont organisé la 1ère édition du forum IDEX, de la CCI des Ardennes. Cet événement inédit a permis de présenter un large panel des savoir-faire ardennais présents sur les 5 continents et de mettre en exergue l'adéquation entre la formation et les besoins des entreprises. En effet, à travers IDEX, les étudiants, futurs collaborateurs d'entreprise ont mis en évidence les passerelles évidentes existant entre le milieu de la formation et le milieu industriel.



IDEX, une expérience formatrice

"Nous nous sommes confrontés aux réalités du monde professionnel", explique Sébastien Devy, 22 ans, qui prépare à Charleville-Mézières une licence ACP2I. *"Pour organiser ce salon, nous avons mis en pratique les connaissances que nous avons acquises au cours de notre formation : logistique, communication, création de documents commerciaux. De plus, nous nous sommes familiarisés à d'autres techniques et méthodes de travail. En somme, l'organisation d'IDEX nous a mis en situation réelle d'événements que nous serons amenés à organiser dans notre vie future de technico-commercial à l'export".* Sébastien Devy effectuera bientôt un stage chez Michelin à Clermont-Ferrand, à l'issue duquel il espère être embauché comme commercial Export sur les marchés de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Contact : C. Sophie Pécheux
Tél : 03 24 56 62 93
cspecheux@ardennes.cci.fr

Les étudiants de l'EGC en immersion en Espagne

À l'Ecole de gestion et de commerce de Charleville-Mézières, la pratique de deux langues européennes est obligatoire. Cette année, ses étudiants perfectionneront leur Espagnol en séjournant un mois au Malaga Instituto.

Afin de compléter le panel de son enseignement des langues européennes, l'EGC de Charleville-Mézières proposera cette année à ses étudiants de maîtriser l'Espagnol en séjournant à Malaga en Andalousie. C'est une ville de 600 000 habitants, la capitale de l'économie viticole de l'Espagne. Elle abrite aussi le Musée Picasso, l'un des plus fréquentés dans le monde.

Les étudiants de l'EGC seront accueillis durant quatre semaines par le Malaga Instituto qui a conclu un accord de formation avec la CCI des Ardennes. Ils auront ainsi la possibilité d'acquérir la certification européenne de pratique de l'Espagnol délivré par l'Institut Cervantès, tout aussi prestigieux que son homologue allemand, le Goethe Institut.

Depuis l'ouverture de l'EGC, l'enseignement de l'Espagnol s'y justifie pleinement par le nombre important d'entreprises ardennaises qui commercent avec l'Espagne ou exportent dans ce pays et qui sont susceptibles de recevoir en stage des étudiants de l'EGC.

En Champagne-Ardenne, l'EGC de Charleville-Mézières est le seul établissement consulaire à organiser des séjours de pratiques linguistiques en immersion complète dans des pays étrangers. Et l'on ne dira jamais assez combien la pratique des langues est indispensable à tous ceux qui se destinent à un métier de contacts, à l'instar des gestionnaires d'entreprise.

Voyages aux Etats-Unis et en Allemagne

Avec l'aide et le soutien financier du Conseil général des Ardennes, l'EGC a pris à bras le corps cette nécessité contextuelle de recourir aux langues étrangères. L'EGC a pris à bras le corps cette nécessité contextuelle de recourir aux langues étrangères. Dans le cursus de ses étudiants (trois années d'études), la pratique de deux langues autres que le Français est obligatoire. L'école adhère au réseau national des écoles de gestion et de commerce, adhésion qui sous-entend l'obligation d'enseigner au moins deux langues de l'Union européenne.

Les séjours en immersion contribuent à l'ouverture à l'international de l'EGC qui a dernièrement investi dans l'aménagement d'un laboratoire de langues des plus modernes. A ses étudiants, l'école propose deux autres séjours en immersion linguistique. Il s'agit de quatre semaines à l'Embassy CES, un collège de langues de San Francisco (Californie). Ils y obtiennent l'indispensable diplôme international du Test of english for international communication (TOEIC). De même, grâce à un partenariat de la CCI des Ardennes avec celle de Munich et de Haute Bavière, les étudiants de l'EGC séjournent chaque année quatre semaines dans la capitale bavaroise. A l'issue de ce stage dans une de structure de formation de la CCI munichoise, ils acquièrent le Zertifikat deutsch délivré par le Goethe Institut.

Contact :
Tél : 03 23 56 62 61
egccharleville@ardennes.cci.fr
www.ardennes.cci.fr/egc

Obtenez votre passeport pour l'économie numérique (PEN)

La CCI des Ardennes délivre à présent le passeport pour l'économie numérique qui s'adresse aux dirigeants et aux employés des entreprises de moins de vingt salariés. Conçu par le Ministère des PME, du commerce de l'artisanat et des professions libérales, ce passeport offre à tout un chacun la possibilité de découvrir gratuitement les outils et les usages numériques de l'entreprise. Divisé en 18 modules de formation dispensée par les animateurs de la CCI des Ardennes, le passeport permet de s'approprier les meilleures pratiques sur des thèmes divers : Internet et l'entreprise, choix des matériels, simplification des tâches de gestion, conceptions de projets grâce à l'informatique et à Internet, etc.

Pour s'inscrire, il faut appeler le 0 810 00 39 99 (prix d'un appel local) ou se connecter au site www.econumerique.pme.gouv.fr.

Un premier module d'orientation vous sera proposé par la CCI des Ardennes afin de définir avec elle les besoins de votre entreprise.

L'ISCEE délivrera le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

C'est officiel en France depuis le 29 décembre 2006. Le Ministère de l'Education nationale a décidé de remplacer le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF), le diplôme d'études comptables et financières (DECF) et le diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESCF) par de nouveaux diplômes alignés sur les trois niveaux du système européen LMD (licences, masters, doctorats).

En 2008, l'Institut supérieur de comptabilité et d'économie des entreprises (ISCEE) de la CCI des Ardennes délivrera le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) de niveau Bac + 3 (licence) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) de niveau BAC + 5 (master).

Contact :
tél : 03 24 27 87 68
iscee@ardennes.cci.fr

Les Ardennes

exposent leurs atouts aux logisticiens

La CCI des Ardennes était présente à la Semaine internationale du transport et de la logistique (SITL) les 27, 28 et 29 mars à la Porte de Versailles à Paris sur le stand régional de promotion du territoire champardennais proposé par CADév.

Chaque année à Paris, la Semaine internationale du transport et de la logistique rassemble les acteurs européens de la filière, en dresse le bilan et présente ses progrès technologiques, ses évolutions organisationnelles et toutes les perspectives régionales quant aux aménagements du territoire (autoroutes, ports, aéroports, zones d'activités, etc...).

L'an passé, les structures travaillant au développement de l'économie ardennaise, dont au premier chef la CCI des Ardennes et Ardennes Expansion, n'avaient été que des observateurs invités à la 23^{ème} SITL qui avait accueilli 350 exposants (sur 19 000 m²) et 15 000 visiteurs dont 10% d'étrangers.

"Notre mission d'observation à la SITL nous a permis de nous rendre compte de notre retard dans l'offre logistique", concluait

Ardennes Expansion. *"Alors que le développement des axes de communication s'accélère sur notre territoire, nos voisins ont plusieurs longueurs d'avance sur les Ardennes quant à la commercialisation de leurs offres logistiques".*

Pour tenter de pallier ce retard et informer les logisticiens internationaux à l'occasion de la 24^{ème} SITL du 27 au 29 mars à la Porte de Versailles à Paris, la CCI et le Conseil général des Ardennes, tous deux partenaires, ont participé à un stand régional. Il réunissait de surcroît Haute-Marne



Expansion, Cités en Champagne et la CCI de Châlons-en-Champagne.

Les Ardennes ouvertes sur l'Europe

Intitulé Invest in Champagne-Ardenne (F 48, Hall 4), le stand de CADév a fait la promotion de l'offre foncière dans la région. Il s'agissait notamment des projets de développement du parc d'activités économiques de Bazeilles-Douzy, de la plate-forme multimodale (fer, voie d'eau, route) de Givet, des zones d'activités Ardennes Emeraude à Tournes-Cliron, Ardennes Azur à Donchery et du parc d'activités de Rethel, agglomération où les acteurs de l'économie ardennaise préparent l'aménagement d'un parc départemental à vocation logistique.

À noter que le stand Invest in Champagne-Ardenne a permis aux représentants de la CCI et du Conseil général des Ardennes de promouvoir l'arrivée du TGV à Charleville-Mézières, le projet de réalisation de la branche autoroutière ouest (A34) du Y ardennais et le développement du transport fluvial depuis le port de Givet. À noter encore que le 27 mars, une réception officielle s'est déroulée à 11 heures sur le stand Invest in Champagne-Ardenne en compagnie des principaux acteurs de l'économie champardennaise.

Branche ouest : cette fois, ça roule !

Après une enquête préalable achevée en septembre 2005, la déclaration d'utilité publique de la branche ouest de l'A34 a été décrétée le 28 février 2007 (parution au JO du 2 mars 2007). Les 30 km d'autoroute gratuite entre Charleville-Mézières et Rocroi devraient être praticables fin 2010.

Rappelons que la DUP n'est qu'une étape qui doit enclencher le travail de la nouvelle direction départementale de l'équipement.

Réaction de Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes :

"Au nom de la Chambre, je suis ravi que la DUP soit enfin publiée. Je me tourne désormais vers les autorités locales : elles doivent endiguer le retard cumulé depuis 2005 et faire respecter un calendrier de réalisation conforme aux promesses, dont j'attends la publication".

www.cci.sfia.fr :

le site du savoir faire industriel ardennais

Edité en volume en mai 2006, le SFIA a évolué en un site interactif qui rencontre un grand succès avec plus de 1 300 visiteurs mensuels et plus de 6 000 pages visitées en janvier 2007.



Le SFIA, le répertoire de l'économie ardennaise que la CCI a patiemment élaboré, valorise et fait connaître à un large public les entreprises du département. Mais il permet aujourd'hui à nombre de ses lecteurs de se familiariser avec l'environnement professionnel de ces entreprises, l'équipement, l'aménagement, les événements et la culture du territoire ardennais.

De fait, après le succès de son édition en volume (1 300 exemplaires diffusés), le SFIA a pris plus d'ampleur à travers son site Internet : www.cci.sfia.fr, qui fait aussi la promotion des richesses et de l'originalité des Ardennes. Le nombre de visiteurs du site du SFIA va croissant de mois en mois. Le site affichait en janvier une moyenne de 1 350 contacts mensuels et une amplitude de pages visitées dépassant les six mille unités. La rubrique « Vivre dans les Ardennes » est d'ailleurs l'une des plus consultées, immédiatement après les fiches signalétiques des entreprises.

Afin d'augmenter son attractivité, le site connaîtra bientôt des évolutions majeures comme la création dans l'intérêt des entreprises d'une rubrique

« actualités » (événements, forums, salons, conférences, etc...). En saisissant le nom d'une entreprise dans les moteurs de recherche, le visiteur arrive directement à sa fiche.

Sa mise à jour revêt donc une grande importance. Les chefs d'entreprise pourront bientôt proposer cette mise à jour depuis le site du SFIA. La proposition parviendra au gestionnaire du site qui la vérifiera et l'amènera le cas échéant. D'ailleurs, une fois par an, le gestionnaire du site du SFIA (M^{me} Pécheux) prendra contact par mail avec chacun des chefs d'entreprise afin de remettre à jour leurs fiches référencées et constituer ainsi avec eux une base de données des plus fiables.

Témoignage :

"Le répertoire du SFIA, c'est devenu mon livre de chevet" explique Claude de Fauconval, de nationalité belge, directeur de Defco Industries, fabricant de matériaux composites en fibres longues et installé pour l'heure dans l'hôtel d'entreprises de Givet en attendant la construction d'un bâtiment industriel de 1 000 m² qui emploiera d'abord une dizaine de salariés. *"Il est très important de savoir dans quel environnement nous allons nous installer"*, souligne Claude de Fauconval. *"Et je suis ébahi, en parcourant le volume du SFIA, du nombre d'entreprises industrielles existant dans les Ardennes. Ce répertoire met en valeur l'esprit industriel des Ardennais. En tout cas, c'est le livre qu'il me fallait pour commencer à produire dans les Ardennes car il m'a permis déjà de repérer certains sous-traitants avec lesquels je pourrais sans doute travailler. Le SFIA m'évite de chercher loin ce que je peux trouver tout près de chez moi"*.

Contact : C. Sophie PECHEUX
cspecheux@ardennes.cci.fr



En avril, découvrez les nouveaux outils d'information de la CCI des Ardennes : la newsletter CCI Actions et le Flash Info.

Depuis plus d'un an, deux publications régulières sont envoyées à tous les ressortissants de la CCI : la revue trimestrielle Ardenne Economique et le feuillet bimestriel CCI Actions. De plus, chaque jour, vous êtes déjà 450 ressortissants à recevoir la revue de presse. Désormais, afin de mieux répondre à vos besoins d'informations, la CCI lance sa newsletter et relooke son Flash Info. Plus illustré, plus pratique et aéré, ce dernier est un véritable outil de veille économique qui vous fera gagner du temps ! La newsletter CCI Actions s'inscrit dans cette même logique. Soucieuse d'approfondir et de renforcer les liens entre élus, permanents et ressortissants, la CCI communique tous les deux mois sur les actions réalisées et en cours des commissions et des services.

Ces deux nouveaux outils vous permettront de trouver tous les renseignements utiles et plus encore (conseils pratiques, agenda, formations, etc...).

Si vous désirez recevoir le Flash Info et la newsletter CCI Actions, inscrivez-vous auprès de Yannick Tilmont : ytilmont@ardennes.cci.fr ou Tél : 03 24 56 62 78

Les services à la personne

Le gouvernement professionnalise actuellement ce secteur d'activités tertiaires qui prend de l'ampleur puisqu'il a créé 130 000 emplois en 2006. La CCI des Ardennes, en partenariat avec l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP) a organisé le 16 mars à Sedan une conférence incitative à la création de SAP et sur les bienfaits du chèque emploi service universel (CESU) qui leur est associé. Coup d'œil.

Alter Ego fait le ménage jusqu'à Troyes

"Notre marché, ce sont les couples bi-actifs qui travaillent et qui ont des enfants. Ce sont aussi les jeunes retraités qui ont des revenus importants" explique Olivier Simon, créateur en 2005 à Charleville-Mézières de la société Alter Ego, une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) proposant ménage et repassage à domicile. Alter Ego emploie trente salariés, *"recrutés assez facilement"*, pour la plupart des femmes de 30 à 48 ans. Alter Ego délivre ses SAP sur un territoire très étendu : les Ardennes, Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes, etc... *"Nous recevons de plus en plus de demandes. En 2007, nous irons travailler jusqu'à Metz, Nancy et Lille. Nous recrutons sur place nos salariés qualifiés"* souligne Olivier Simon, ancien cadre d'entreprise de logistique qui a préféré jouir de son indépendance en créant sa société de SAP dans les Ardennes. En pratiquant un coût horaire moyen de 17, 40 euros de l'heure ouvrée, Alter Ego a réalisé l'an passé 330 000 euros de chiffre d'affaires et compte franchir en 2007 la barre de 350 000 euros.

Contact : Alter Ego
1, bis rue de l'Eglise
08000 Charleville-Mézières
Tel : 0800 89 05 89
contact@alter-ego.fr
www.alter-ego.fr

Portés par la loi Borloo du 26 juillet 2005, les services à la personne, c'est-à-dire des services rendus au domicile de personnes qui les sollicitent, doivent améliorer la qualité de la vie en créant des emplois. Les SAP sont, de ce point de vue, un formidable gisement d'emplois.

L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) a recensé la création de 130 000 emplois en 2006, soit un taux de progression d'une année sur l'autre de 5 à 10%. C'est considérable. Plus de 500 000 emplois dans les SAP sont escomptés d'ici à 2009. Et ce sont des emplois non délocalisables dans des services où la concurrence n'est pas exacerbée et qui contribuent à l'attractivité d'un territoire. Selon, l'agence nationale, 67% des plus de 25 ans sont prêts à recourir à un service à domicile (garde d'enfants, ménages, repassage, jardinage, etc).

En France, les prestataires de SAP agréés de l'Etat sont passés de 5 000 en 2005 à plus de 11 000 à l'automne 2006. Les prestataires de services à la personne doivent au préalable obtenir de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) soit un agrément simple, soit un agrément dit « qualité » pour les services et les activités



© : Getty images

destinées à des publics vulnérables (agrément particulier sur lequel doit aussi se prononcer le conseil général).

Avec les utilisateurs du CESU pré-financé

Le développement des SAP est l'un des axes de travail en 2007 de la commission services de la CCI des Ardennes. Elle a organisé le 16 mars à Sedan une conférence intitulée « les services à la personne simplifient la gestion de votre entreprise ». Objectif : sensibiliser les chefs d'entreprise ardennais au développement des SAP et leur donner toutes les informations utiles sur l'utilisation du CESU préfinancé. C'est un moyen

vous tendent les mains



Alliance Services Ardennes prend en charge la dépendance

Philippe Sanchez a dirigé un établissement privé de santé avant de créer l'an passé la SARL Alliance Services Ardennes à Charleville-Mézières, société qui a obtenu de l'Etat l'agrément qualité. "J'ai constaté beaucoup de besoins de prises en charge parmi les personnes dépendantes qui veulent retarder le plus possible leur entrée en maisons de retraite, qui veulent rester chez elles", explique-t-il. "Et puis, je suis Ardennais et j'avais envie de créer une entreprise dans les Ardennes". Philippe Sanchez a investi dans Alliance Services Ardennes qui a recruté cinq salariés dont un cadre infirmier qui s'occupe de la cohésion d'une équipe d'intervenants titulaires de brevets « du sanitaire et social, option aide à domicile » ou d'auxiliaire de vie. "Ils possèdent tous une expérience professionnelle dans un établissement de long séjour ou dans des centres d'accueil spécialisés", souligne le chef d'entreprise. "Nous intervenons à domicile de façon très flexible, selon les besoins des clients. Nous sentons qu'il y a là un grand potentiel d'emplois à pourvoir". Alliance Services Ardennes facture en moyenne 20 euros de l'heure son aide à domicile aux personnes dépendantes, coût horaire qui descend à 5 euros lorsque s'y appliquent les déductions sociales. L'entreprise a prévu d'embaucher une cinquantaine de personnes d'ici à trois ans et de réaliser 100 000 euros de chiffre d'affaires au cours de sa première année d'activité, 300 000 euros lors de la deuxième et 700 000 euros pendant la troisième.

Contact : Alliance Services Ardennes,
7 place de l'Agriculture
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03 24 26 16 09 - asa08@free.fr

Mise en place des formations Services

A l'issue d'une enquête conduite par la CCI des Ardennes auprès des chefs d'entreprises de services, ces derniers ont majoritairement exprimés le besoin de suivre des formations en développement commercial. La CCI va donc mettre en place des modules de formation ad hoc dès que possible, sans doute à partir du mois d'avril.

Contact : Valérie de la Ville Fromoit
tél : 02 24 56 62 40
vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

Ce CESU qui vous simplifie la vie : un véritable enjeu pour votre politique de ressources humaines

Pour encourager le recours aux SAP, le gouvernement a créé le chèque emploi service universel (Cesu) :

- Le Cesu bancaire simplifie les relations des particuliers employeurs et des intervenants.
- Le Cesu préfinancé émis par des organismes habilités rend solvable la demande de SAP. Les employeurs publics et privés en font un élément de rémunération de leurs salariés. Les collectivités locales peuvent aussi le diffuser au titre de leurs prestations sociales.
- Le préfinancé est pour l'instant distribué par six émetteurs habilités :
 - Natixis Intertitres,
 - Sodexho Chèques et Cartes de Services,
 - Domiserve,
 - Chèque Domicile,
 - Accor Services France et
 - La Banque Postale.
- Les employeurs privés et publics peuvent financer tout ou partie de la valeur des Cesu préfinancés qu'ils remettent à leurs salariés.
- Les bénéficiaires du Cesu peuvent l'utiliser pour régler des services à la personne fournis par des prestataires agréés, ou pour rémunérer, par exemple, une assistance maternelle agréée ou un salarié déclaré à domicile.
- Le cofinancement du Cesu est attractif pour les entreprises. Les aides affectées par l'employeur au financement des SAP ne sont pas soumises aux cotisations sociales (dans la limite annuelle de 1 830 euros par bénéficiaire). De plus, les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de 25% du montant des aides versées. Ce crédit d'impôt sur les bénéfices (500 000 euros au maximum par exercice) prend en compte la contribution de l'entreprise pour financer tout ou partie de la valeur des Cesu préfinancés et attribués à ses salariés.

pour motiver et soulager le personnel et un véritable outil de management. L'entreprise comme le salarié sont gagnants.

À cette manifestation, ont été conviés à débattre Bruno Arbouet, directeur général de l'ANSP, Arthur Soëne, sous-préfet de Vouziers et délégué territorial de l'ANSP dans le département, l'URSSAF, des prestataires de SAP, des utilisateurs de CESU préfinancé et un émetteur, Accor Services.

À noter que la CCI des Ardennes organisera d'ici la fin de l'année 2007 à Charleville-Mézières un forum sur le développement des SAP et l'utilisation du CESU.



Abbaye de Sept Fontaines 9 x 2 = 18 et plus !

Michel Nicolle, le propriétaire de l'hôtel et restaurant de l'Abbaye de Sept Fontaines à Fagnon, investira cette année un million d'euros dans l'agrandissement de son terrain de golf. Objectif : dynamiser l'attractivité internationale de l'établissement pour lequel la pratique du golf en Europe est un moteur de croissance.

A 10 minutes au sud-ouest de Charleville-Mézières, dans les vertes collines à l'orée de la forêt de Froidmont, le village de Fagnon a conservé sur une crête boisée le château de briques rouges et de parements de pierres blanches de l'Abbaye de Sept Fontaines, jadis fille de l'ordre des Prémontrés.

Aujourd'hui, l'établissement dispose de 23 chambres de standing, de 100 couverts éclairés d'une belle carte gastronomique et d'un golf de 9 trous ouvert en 1989 et dont les départs sont répartis sur trente hectares. L'Abbaye de Sept Fontaines emploie quinze salariés.

CLUB DE GOLF

Les cotisations annuelles sont de 900 € pour un adulte, 1 460 € pour un couple, 210 € pour les -25 ans et 110 € pour les -13 ans

Anglais, Belges et Hollandais

"Le club de golf compte une centaine de membres" explique Michel Nicolle. *"Il organise des compétitions toutes les semaines (d'avril à octobre, sauf en août), des compétitions sponsorisées qui font la réputation du club"* (maisons de champagne, assureurs, entreprises ardennaises, etc). *"Mais la moitié du chiffre d'affaires du terrain de golf est réalisée par les green fees"* (droits de jouer à la journée). *"Et si nous doublons la surface de ce terrain, nous pourrions espérer entre 2 500 à 3 000 green fees par an, au lieu de quelques centaines aujourd'hui"*.

Le développement de la pratique du golf en Europe chez les cadres et cadres supérieurs ouvre au complexe hôtelier de l'Abbaye de Sept Fontaines une ère de croissance. Opportunité qu'il faut saisir vite. *"Notre clientèle est très variée"* constate le chef d'établissement *"locaux, hommes d'affaires, séminaires professionnels, communions, baptêmes, etc... Mais nous recevons de plus en plus de touristes anglais, belges et hollandais. Nous avons d'ailleurs signé des contrats avec plusieurs tours opérateurs, nationaux et étrangers, dont certains sont spécialisés"*. Or, ces touristes européens singulièrement les Hollandais, sont des golfeurs patentés à la recherche de terrains originaux de la douce France, des lieux dissimulés à proximité des grandes routes et jouissant de tous les comforts.

Des embauches en 2008 et après

"Si nous voulons vraiment capter cette clientèle de golfeurs qui se répand en Europe du Nord, il faut que l'Abbaye de Sept Fontaines mette à leur disposition un golf de 18 trous. Quel que soit le golfeur, il préférera toujours un parcours de 18 trous dans un environnement naturel et disposant d'un hôtel-restaurant de qualité. Peu de sites en France sont aussi bien équipés que le nôtre" renchérit Michel Nicolle.

Il est prêt aujourd'hui à investir un million d'euros dans cet agrandissement. Les travaux doivent commencer en mai 2007 et l'ouverture du nouveau terrain de golf de l'Abbaye de Sept Fontaines est prévue en avril 2008.

"C'est indispensable à notre développement. Nous avons prévu une campagne de publicité dans les revues spécialisées. Nous attendons une hausse de fréquentation de l'établissement de 10% au cours de la première année de fonctionnement du nouveau terrain de golf. Avec 18 trous, la restauration des golfeurs sera quotidienne", souligne Michel Nicolle. Le chef d'établissement compte embaucher cinq salariés de plus en 2008 (jardiniers, cuisiniers, femmes de chambres) et dix autres de surcroît dans les années qui suivront.

Contact : Abbaye de Sept Fontaines, Hôtel, Restaurant, Golf - 08090 Fagnon
Tél : 03 24 37 38 24
abbaye-7-fontaines@wanadoo.fr

